

Envoyé en préfecture le 20/06/2025 Reçu en préfecture le 20/06/2025 Publié le 23/06/2025 ID : 081-218101632-20250619-2025_ARR413-AI	
AUTORISATION DE n° AT 081 163 25 00010	
<i>Date de dépôt</i> <i>Demandeur</i> <i>Nature des travaux</i> <i>Terrain</i> <i>Parcelle(s)</i> <i>Classement ERP</i>	08/04/2025 MARIONNAUD Mise aux normes accessibilité 31 rue Edouard Barbey AI0304 Catégorie 5, type M

ARRÊTÉ FAVORABLE

accordant une autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un Établissement Recevant du Public (ERP)
délivré par le Maire au nom de l'Etat

VU le Code de la Construction et de l'Habitation ;

VU la demande susvisée ;

VU l'avis favorable avec prescriptions sur l'autorisation et sur la dérogation et recommandations de la sous-commission départementale pour l'accessibilité des personnes handicapées en date du 27/05/2025, reçu en mairie le 18/06/25, ci-joint ;

VU l'avis favorable avec prescriptions de la sous-commission départementale de sécurité en date du 15/05/2025, reçu par courrier du 16/05/2025, en mairie le 22/05/2025, ci-joint ;

le Maire arrête :

Article 1 : décision

L'Autorisation de Travaux est **ACCORDÉE** pour la mise aux normes accessibilité au local commercial de Marionnaud, sis 31 rue Edouard Barbey à Mazamet, sous réserve du respect des prescriptions mentionnées à l'article 2.

Article 2 : prescriptions

Les prescriptions des sous-commissions départementales de sécurité et d'accessibilité, ci-annexées, doivent être respectées.

MAZAMET, le 19 juin 2025.
Pour le Maire et par délégation,



Janine BARENS
Conseillère Municipale Déléguée.